

QUARTIER JARDIN PARISIEN

COMITE DE PILOTAGE 03 SEPTEMBRE 2015

Présents :

Les élus délégués de quartier :

Mme Marie-Laure COUPEAU, Adjointe au Maire, chargée de la Gestion de la dette.
M. Patrick SEVIN, Conseiller Municipal, délégué aux anciens combattants
Mme Marcelle MOUSSA, Conseillère Municipale, chargée de mission des Centres Socioculturels.

Les intervenants :

M. Christophe ROY, Directeur Général OPH Clamart Habitat
M. Jean-Marc LEGRAND, Chef de la Police Municipale

Le Service Démocratie Locale :

Mme Jessica SGUAZZIN, Rédactrice en chef du Clamart Infos, chargée de la Démocratie Locale par intérim.
Mme Malalatiana RAKOTOVAO, assistante Démocratie Locale.

Les membres du Comité de Pilotage

Mmes Patricia PRADEAU, Jacqueline CASTETS, Sylviane LEVEQUE, Juana ALTAMURANO, Valérie GUILLEMAUD.
M. Benoît CERVELLI, Joseph ABDELNOUR, Roger BRENOT, JP CALLEBOUT.

Principaux point abordés :

LA VIDEO-PROTECTION :

Intervention de M. Jean Marc LEGRAND, chef de la Police municipale, venu présenter la première phase d'implantation des caméras de vidéo-protection.

La première phase est désormais enclenchée. Les entreprises ont été sélectionnées et les travaux devraient débuter entre novembre et décembre. Cette première phase comprend l'installation d'une quarantaine de caméras sur la commune. 4 à 6 caméras sont prévues par secteur mais à la demande du Maire, 5 caméras en plus compléteront le dispositif sur le domaine Clamart Habitat.

La 2^e phase débutera en 2016 avec également l'implantation d'une quarantaine de caméras. Au total 125 caméras seront progressivement déployées sur la commune.

Le phasage permet d'avoir des premiers retours sur les implantations et d'en évaluer la pertinence afin d'agir selon les besoins.

Le CSU (Centre de Supervision Urbain) sera opérationnel avant la fin de l'année.

Il sera à proximité du nouveau poste de la Police Municipale bientôt en service et installé dans les anciens locaux de la Police Nationale (au Pavé Blanc).

D'un point de vue général, l'installation de la vidéo-protection permettra d'évaluer plus précisément la sécurité et l'insécurité à Clamart avec pour objectif d'aider la Police municipale à être plus réactive dans ses interventions. L'idée étant d'apporter une aide pertinente visant à rassurer la population. Les bandes vidéo seront stockées dans un endroit sécurisé et conservées 15 jours maximum.

En réponse à une question, JM Legrand confirme que les patrouilles circulent dans le secteur également la nuit (de 8h à 3h du matin)

Plusieurs membres du COPIL ont salué l'aspect dissuasif de la brigade à motos

LES PARKINGS DE CLAMART HABITAT

Intervention de Christophe Roy, Directeur Général de Clamart Habitat

Présentation de deux projets de Parkings :

-Parking F1

Création de 9 places de stationnement. Circulation facilitée pour les usagers.

-Parking M7

Création de 21 places de stationnement. Circulation facilitée pour les usagers.

Fin des travaux prévue pour le mois de décembre.

Projets pour 2016 :

-Accessibilité aux box stationnement libres grâce à une facilitation des démarches administrative.

(Les concierges seront bientôt habilités à gérer le dispositif)

-Embellissement des parkings (lumière, mobiliers urbain...)

A l'étude : Une tarification unique et des tarifs préférentiels

L'AUDIT FINANCIER :

Intervention de Mme Marie Laure COUPEAU, Adjointe au Maire, chargée de la Gestion de la dette, venue présenter l'audit financier de la Ville

Mme Coupeau précise ce qu'est un audit financier et dans quel cadre il a été demandé.

Elle évoque plusieurs points :

- La baisse de la dotation générale de fonctionnement et la hausse du FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales) imposés par l'Etat
- La dynamique de hausse des dépenses de fonctionnement et notamment de personnel
- Les négociations afin de sécuriser la dette de Clamart et de sortir des emprunts toxiques
- La possible mise sous tutelle de la Ville si aucune mesure n'est prise
- Le refus de la municipalité d'augmenter les impôts
- Les différents leviers dont la Ville dispose
- Les mesures choisies par la municipalité pour arriver à l'équilibre
-

Prochains rendez-vous :

- Réunion Publique du Maire le 6 octobre au centre socioculturel du Pavé Blanc.

- Réunion publique PLU le lundi 21 septembre à 19h salle Hunabelle.